



Traité Erkhin

Michna 5 - Chapitre 9

כל שהוא לפנים מן החומה,
הרי הוא כבתי ערי חומה,
חוץ מן השדות;
רבי מאיר אומר:
אף השדות.
בית הבנוי בחומה,
רבי יהודה אומר:
אינו כבתי ערי חומה;
רבי שמעון אומר:
כתל החיצון היא חומתו:

[Le statut halakhique de] toute [zone] située à l'intérieur des [murs de la ville] est comme [celui] des maisons des villes fortifiées [en termes de rédemption], à l'exception des champs [qui s'y trouvent]. Rabbi Meïr dit : Même les champs [sont inclus dans cette catégorie. À propos d']une maison construite dans le mur [lui-même], Rabbi Yehouda dit : [Son statut halakhique] n'est pas comparable [à celui] des maisons des villes fortifiées. Rabbi Chimon dit : Le mur extérieur [de la maison] est [considéré comme le] mur d'[enceinte de la ville et a donc le statut de maison dans une ville fortifiée].



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions